

François SUREAU
SANS LA LIBERTÉ
Tracts Gallimard n°8, Paris, 2019

François Sureau, sa page wikipédia me l'apprend, a été grand fonctionnaire, avocat d'affaires, proche d'Alain Minc, avant de devenir académicien au fauteuil de Max Gallo. Il a été aussi « *premier rédacteur des statuts d'En Marche, le parti politique fondé par Emmanuel Macron.* » Comment un tel parcours, si proche du libéralisme économique, en a-t-il fait le défenseur de la liberté, voilà qui me rend perplexe. Sauf à comprendre qu'une réflexion à partir de ses expériences du pouvoir, réflexion teintée de culpabilité¹, ne l'ait conduit à une critique avisée de ce qu'il a participé à construire : un monde impitoyable aux plus faibles et au service des plus riches.

Éternel problème (éternelle problématique) : faut-il choisir entre Liberté et Sécurité ? Au centre, l'objet de toutes les manipulations : la peur. Excitante si elle accompagne l'aventure, la découverte du nouveau, l'exploration de mondes inconnus, des promesses de fortune et de gloire, insupportable si elle annonce des dangers mortels, des ennemis cruels, des douleurs infinies, des lâchetés honteuses... Enfants, nous avons tous ressentis cette ambivalence de la peur. Et certains la recherchent encore parfois dans les manèges étourdissants des fêtes foraines qui promettent l'effroi sans le danger.

Mais la société n'est pas un grand-huit qui vous en donne pour votre argent. D'autant que ce dernier intéresse particulièrement ceux qui voient tout par les yeux de l'économie et/ou du profit. François Sureau n'a-t-il pas participé à une OPA qui a fait perdre 3 milliards d'euros à son client, avant de migrer vers les assurances ?

Je ne savais pas tout ça avant de lire le tract Gallimard qu'il a publié il y a 5 ans. Mais, entre les lignes, quelque chose ne me laissait pas tranquille. Pour choisir la liberté avant tout, Il faut soit n'avoir rien à perdre, même pas sa vie (« La liberté ou la mort » affirmaient crânement les révolutionnaires de 1789), soit être pleinement assuré de sa sécurité. Jeunesse qui se croit immortelle et vieillesse qui assume que son temps soit passé² se rejoignent alors et se distinguent du désir petit-bourgeois de protéger sa vie et ses quelques biens durement acquis... Sécurité rime hélas trop souvent avec police, répression, enfermement, terreur... que des rimes pauvres ! Alors que la liberté respire le grand air et les espaces ouverts, la sécurité sent le renfermé. Il est donc plus noble de prendre le parti de la première. C'est ce que fait François Sureau, à un moment, septembre 2019, où débute l'épidémie de Covid 19 avec toutes ses mesures contraignantes et les débats qui les accompagnent qui rendent encore plus actuel le souci des libertés publiques, qui, pas à pas, se voient réduites au nom de la protection forcée des citoyens. Le « terrorisme » en devient la raison extensive, qu'il soit qualifié d'islamiste, d'écologique, ou de fasciste, peu importe. Il suffit de ne pas être d'accord avec un pouvoir en place, démocratique ou totalitaire, pour mériter aujourd'hui ce (dys)qualificatif de « terroriste ».

François Sureau constate que « *nous avons fait des droits de l'homme le principe de notre gouvernement, mais nous n'avons pas cessé de nous trouver de bonnes raisons de les méconnaître, si bien que nous n'avons plus ni vraiment de liberté ni vraiment de gouvernement* » (p49). Mais c'est peut-être d'avoir si obstinément oublié qu'aux droits s'ajoutent des devoirs que cette dérive est due. Il y a du gouvernement ! Et même de plus en plus de gouvernements autoritaires. L'évolution mondiale vers des régimes illibéraux, ou franchement dictatoriaux, ou même maffieux, le montre abondamment. Si le citoyen de base, flatté dans la revendication de ses droits individuels, n'assume pas ses obligations collectives, celles-ci feront retour dans une gouvernance qui s'arrogera, au nom de la sécurité, toutes les privations de liberté.

¹ Ne nous dit-il pas p 9 « *les hasards de la vie m'ont amené à voir comment se prenaient les décisions qui affectent nos libertés, qu'elles soient gouvernementales, législatives ou juridictionnelles. Je n'ai pas été rassuré par le spectacle...* » et, page 11 « *cette génération qui est la mienne, et qui n'a pas à se vanter, ayant rusé sans mesure avec les principes sans pouvoir se prévaloir pour autant de grands résultats pratiques.* »

² François Sureau vient de publier en 2024 ses Mémoires, intitulés *s'en aller*, chez Gallimard ?